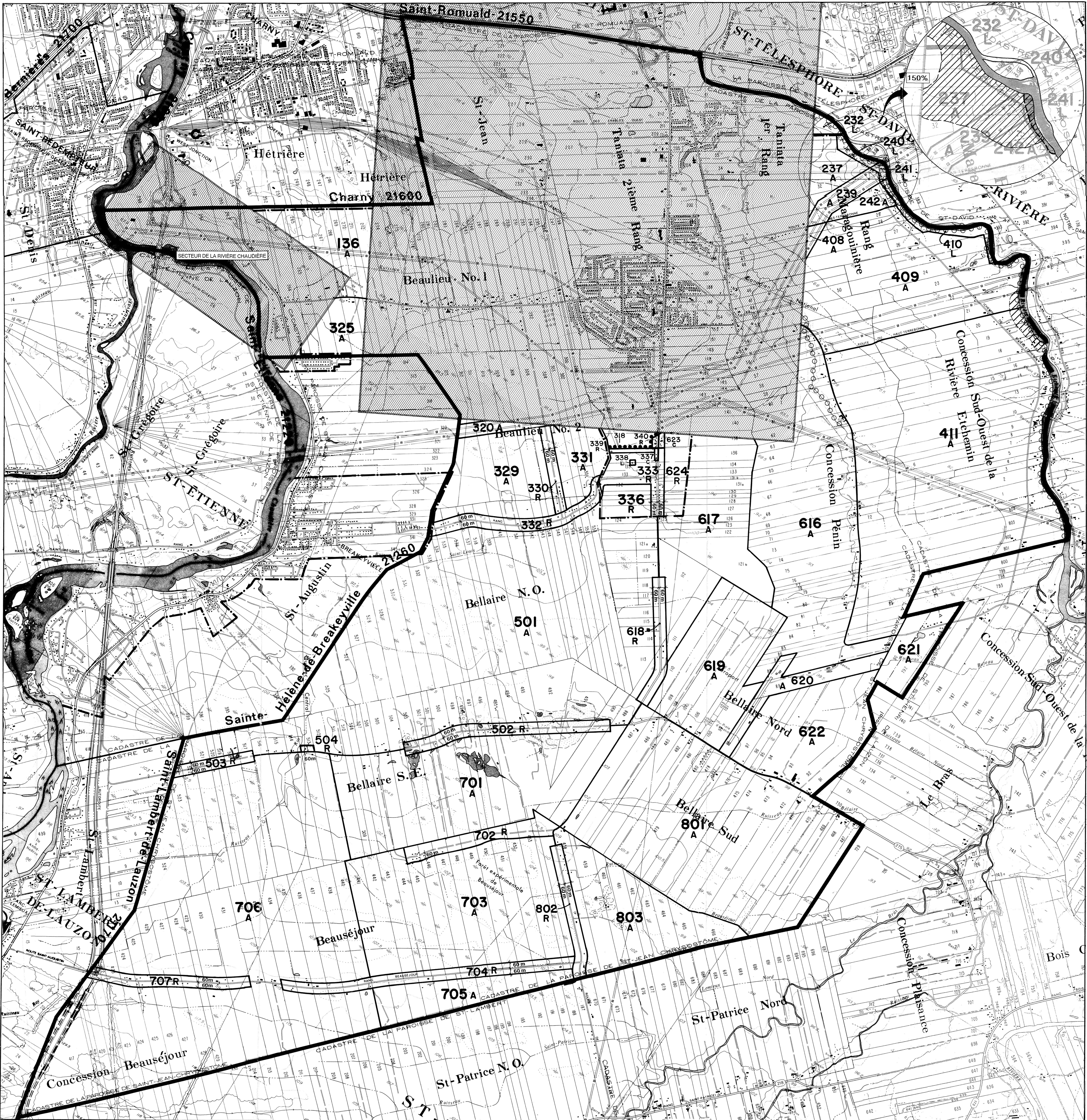




ville de ST-JEAN- CHRYSOSTOME

plan de zonage 1/2

limite municipale	
limite de zone	
numéro de zone	616
dominance exploitation primaire	A
dominance commerciale et de services	C
dominance industrielle	I
dominance loisirs	L
dominance communautaire	P
dominance résidentielle	R
périmètre d'urbanisation	
zone tampon (15m)	
cours d'eau protégé	
zone inondable	
zone à risque de mouvement de terrain	

Ce plan fait partie intégrante du règlement no _____

Authentifié ce jour _____

Le maire _____

Le greffier _____

révisé le	amendement	révisé le	amendement	révisé le	amendement

échelle 1:12 500

vérifié le 90/05/30 par Pierre Asselin

plan de zonage 2/2

[illegible]

échelle  1: 5000

vérifié le 90/05/30 par Pierre Asselin





